

ENTREPRISES ET PME

LEUR FINANCEMENT : PREMIÈRE PRIORITÉ
STRATÉGIQUE DES BANQUES FRANÇAISES



Mars 2018

ILS L'ONT DIT...

« Nous leur disons [aux entrepreneurs] : si vous voulez investir, vous êtes assurés de bénéficier de conditions de financement favorables comme jamais cela ne s'est produit.

Un atout de la France dont on parle rarement : nous avons un système bancaire solide, nous avons les volumes de crédit les plus dynamiques d'Europe - pour les entreprises comme pour les ménages - et nous avons les taux du crédit les plus bas d'Europe. »

François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France
BFM Business, 9 décembre 2016

« Le système bancaire est solide et, contrairement à d'autres pays de la zone euro, l'offre de crédit ne semble pas limiter l'activité économique : la majorité de la demande de financement des entreprises paraît être satisfaite, même pour les PME ».

Etudes économiques de l'OCDE
France 2015, 2 avril 2015

POUR SE DÉVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



24 milliards d'euros de nouveaux crédits mensuels aux entreprises c'est :

- ✓ **787 millions d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises / jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie
- ✓ Chaque heure **33 millions d'euros** mobilisés vers les entreprises

(Banque de France, à fin janvier 2018)

Plus d'
1 million
d'entreprises
et de PME
se financent par
le crédit

L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION

2 295 milliards d'euros, c'est l'encours de crédits pour les projets des ménages et des entreprises

↗ en progression : **+5,7%** sur un an

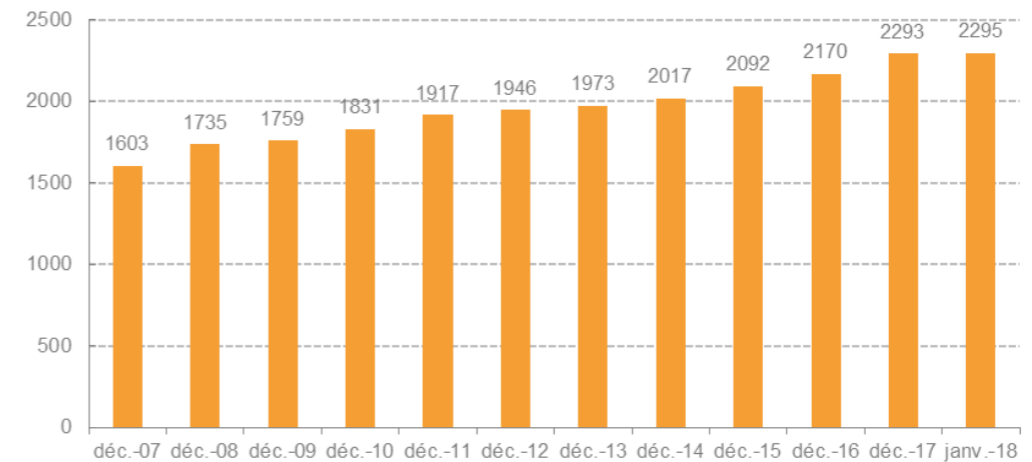
(Banque de France, à fin janvier 2018)

43%

de crédits en plus pour l'économie en France depuis 2007

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



LES BANQUES PRENNENT DES RISQUES MAÎTRISÉS POUR FINANCER L'ÉCONOMIE

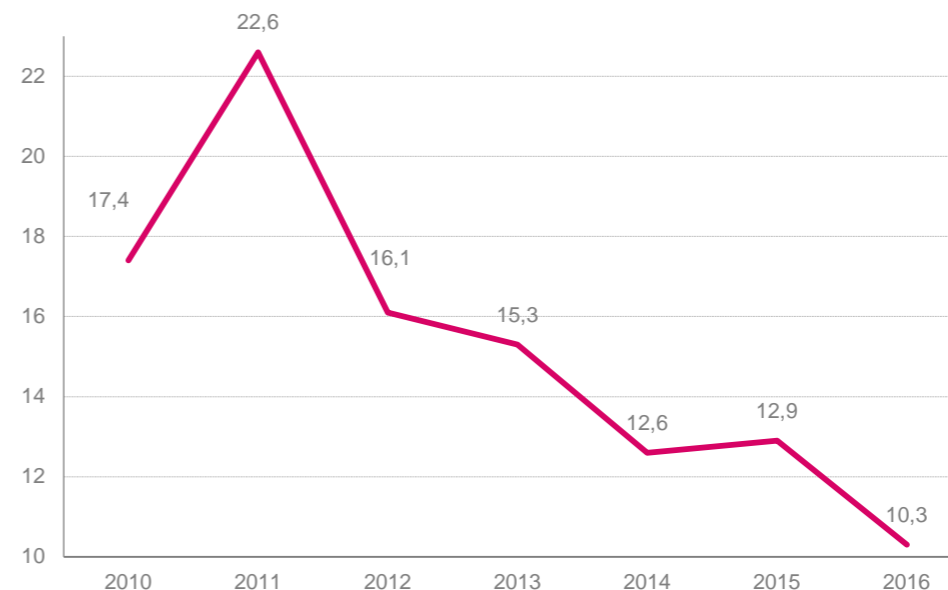
10,3 milliards d'euros, c'est le coût du risque en 2016 :

- ✓ Ce **risque** est **maîtrisé** et a diminué sur plusieurs années (- 20% par rapport à 2015)
- ✓ Il représente **0,18%** du total de bilan de ces banques
- ✓ En montant annuel, le coût du risque des banques équivaut à :
 - la **Taxe Intérieure de Consommation des Produits Énergétiques (TICPE)**, 4^{ème} recette fiscale
 - 1/5^{ème} de l'**Impôt sur les sociétés**

(Rapport annuel de l'ACPR sur la situation des grands groupes bancaires français à fin 2016)

Coût du risque - France (en milliards d'euros)

Source : Rapport annuel de l'ACPR sur la situation des grands groupes bancaires français à fin 2016



LES ENTREPRISES FINANÇÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ, GRÂCE AUX BANQUES

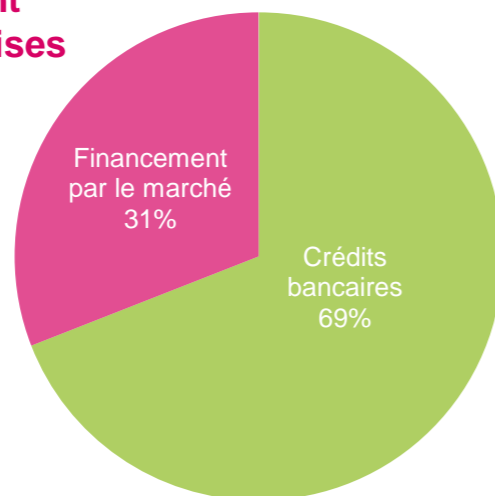
1 569 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, Financement des SNF, à fin janvier 2018)

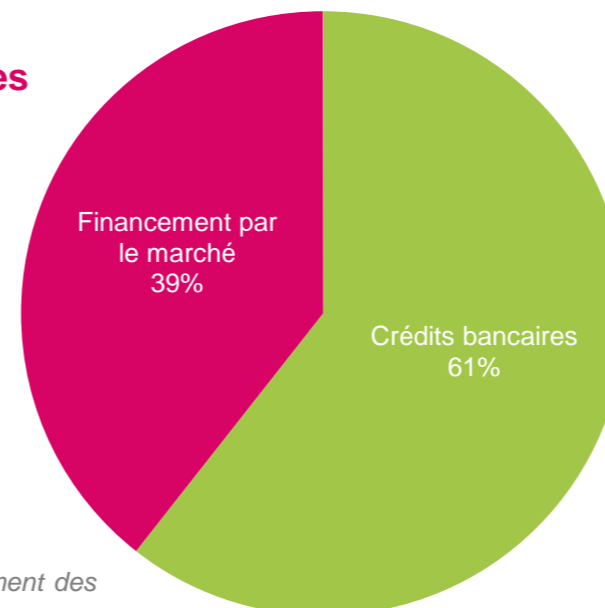
- ↗ en progression : **+ 4,8%** sur un an
- ✓ par le crédit : **963 milliards d'euros** (+ 5,4% sur un an)
- ✓ par le marché : **607 milliards d'euros** (+ 4,0% sur un an)

+ 8 points
pour le financement
par le marché
depuis 2009

**Financement
des entreprises
2009**



**Financement
des entreprises
2017**



Source : Banque de France, financement des entreprises, à fin janvier 2018

LES ENTREPRISES ONT 963 MILLIARDS D'EUROS DE CRÉDITS À LEUR DISPOSITION

963 milliards d'euros de crédits aux entreprises

+ 5,4% sur un an

- **+ 6,8%** de crédits d'investissement

(dont + 8,3% pour l'équipement)

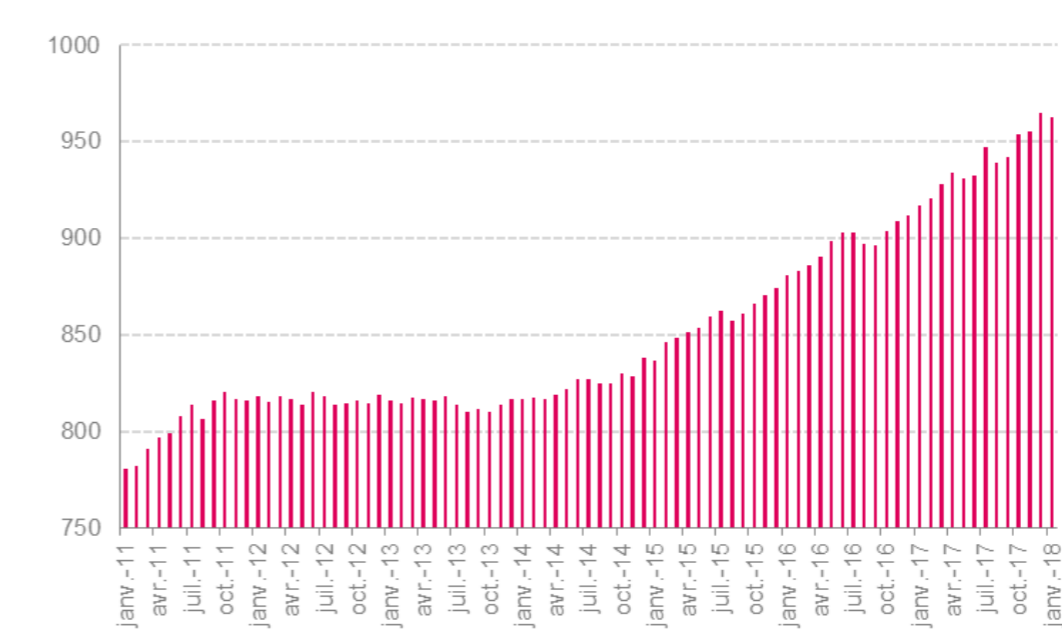
- **+ 2,3%** de crédits de trésorerie

(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin janvier 2018)

+ 33%
pour le financement
des entreprises
en 10 ans

**Crédits aux entreprises en France
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



LES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT DE DAVANTAGE DE NOUVEAUX CRÉDITS

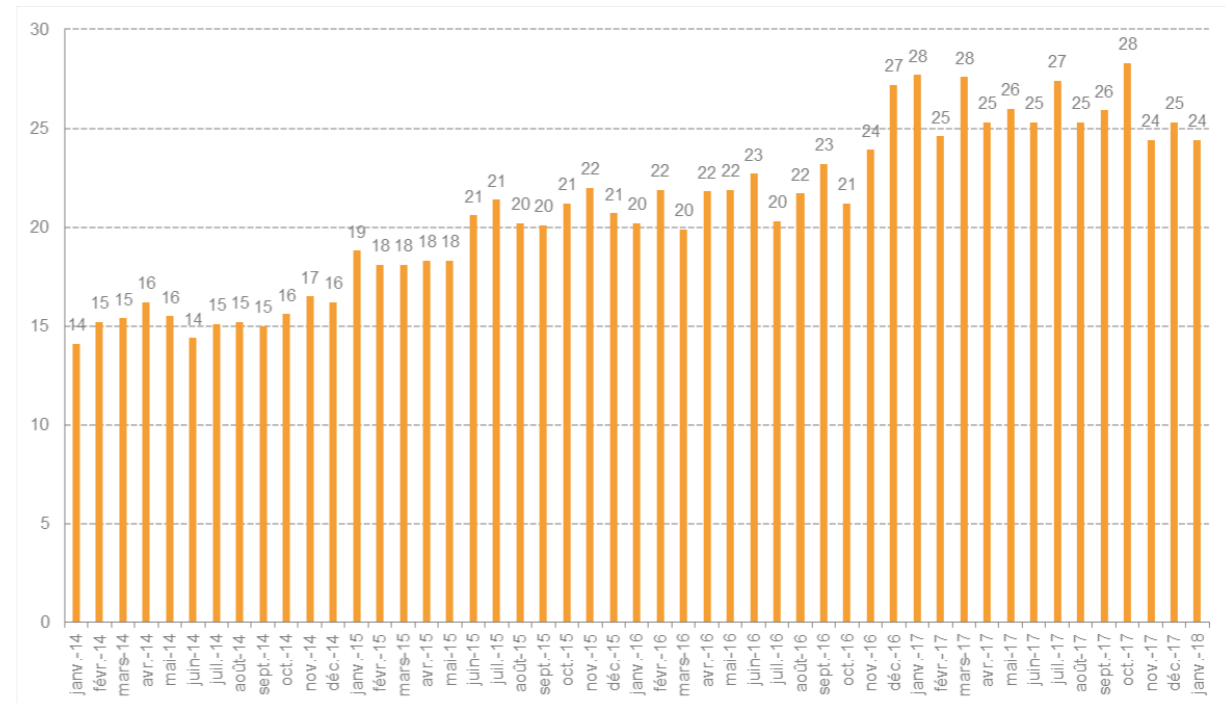
- **24 milliards d'euros de crédits nouveaux** aux entreprises au cours du mois de janvier 2018
- En 2017, la production de nouveaux crédits est de **26 milliards d'euros** en moyenne chaque mois (22 milliards d'euros en 2016, 20 milliards d'euros en 2015)

(Banque de France, à fin janvier 2018)

313
milliards d'euros
de crédits nouveaux
aux entreprises
en cumul sur un an

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



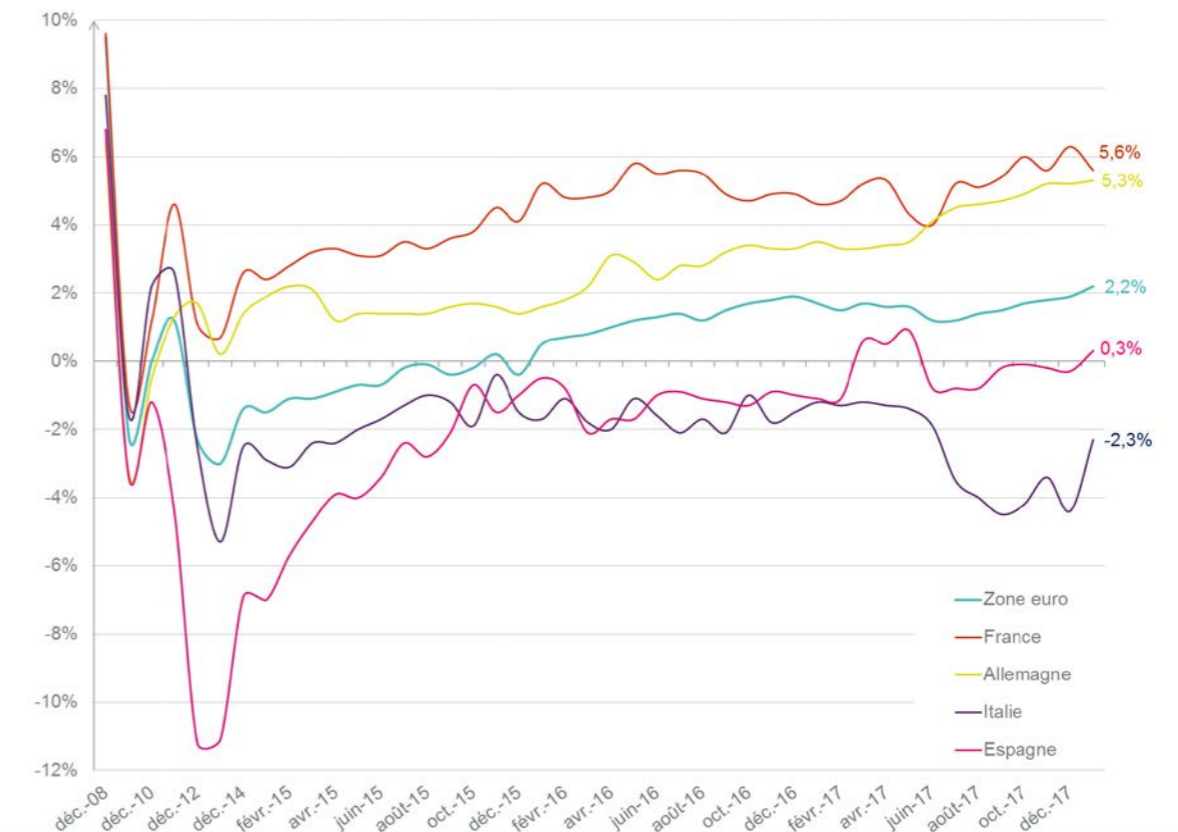
ENTREPRISES : LA FRANCE EN TÊTE DE LA ZONE EURO POUR LES CRÉDITS

- Les crédits aux entreprises sont en forte croissance en France depuis 2013 : + 5,6%
- Alors que la croissance est moins élevée pour la zone euro : + 2,2%

(Banque centrale européenne, à fin janvier 2018)

Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



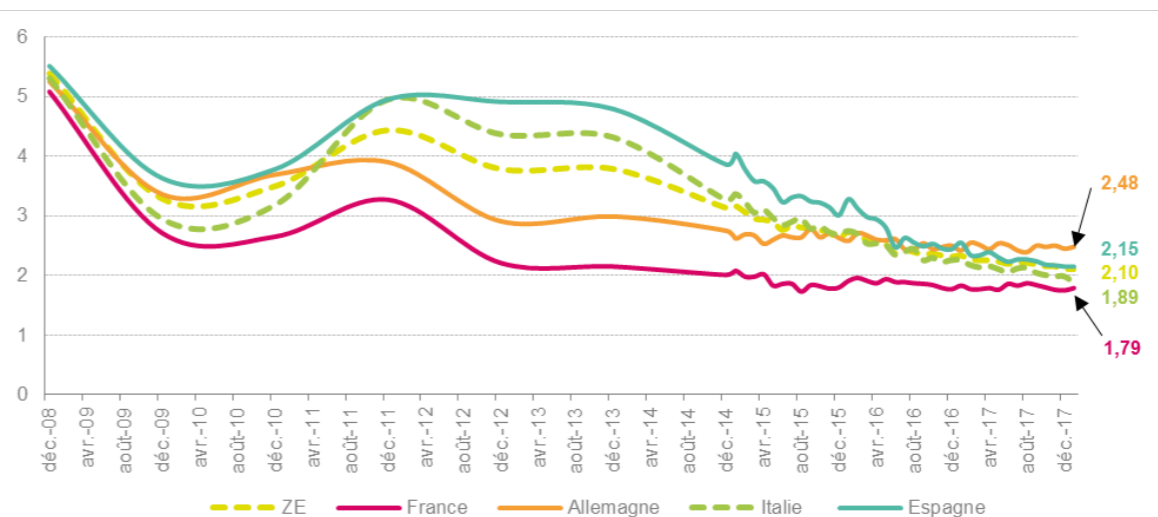
LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France : **1,79%**
- Ils sont favorables aux projets des PME avec une différence de 31 points de base, comparés à la moyenne de la zone euro : **2,10%**

(Banque centrale européenne, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million € et dont la période de fixation est de moins de 1 an, à fin janvier 2018)

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



PLUS D'UN MILLION DE PME FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

395,3 milliards d'euros de crédits mobilisés en faveur de 1,1 million de PME en France

(crédits > 25 000 €)

+ 3,6% sur 1 an

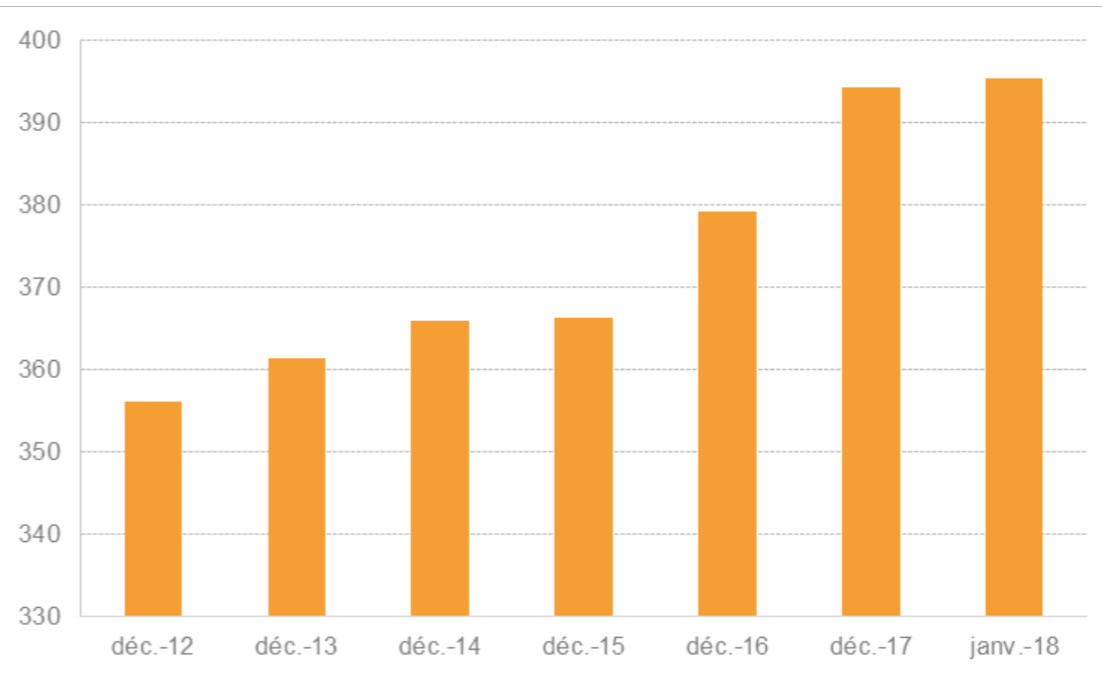
(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin janvier 2018)

La moitié
des crédits aux
entreprises vont aux
PME

Plus d'
1 million de
PME
financées
par le crédit

**Crédits mobilisés aux PME en France
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



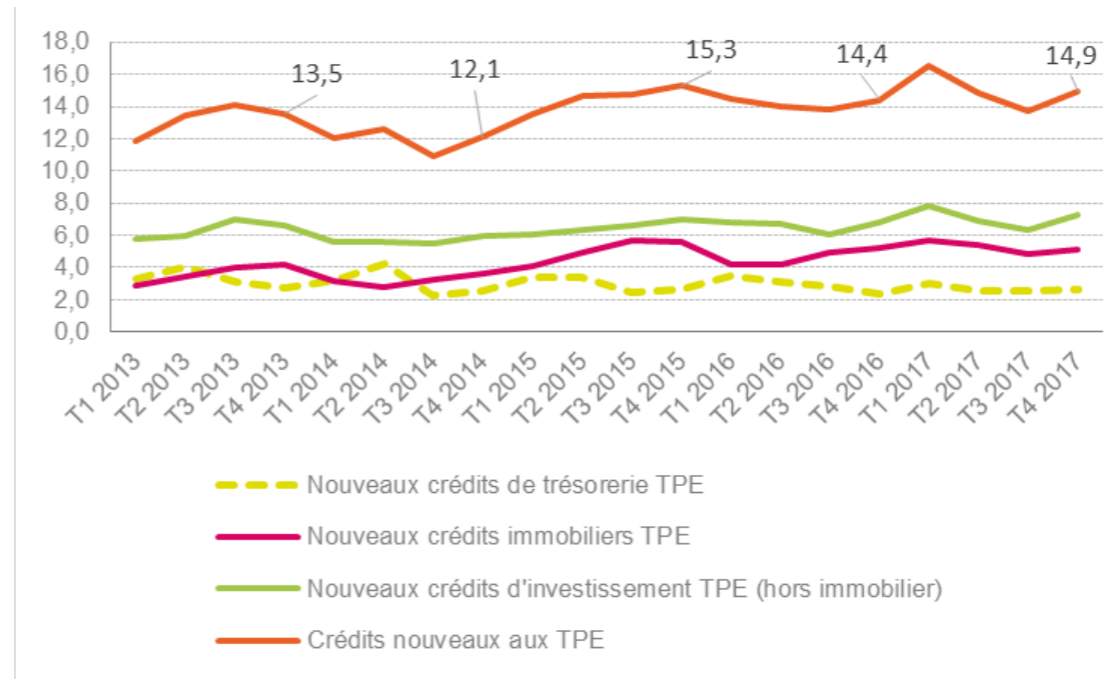
LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

- **257,2 milliards d'euros de crédits aux TPE (+ 4,9% en un an)**
- **14,9 milliards d'euros de crédits nouveaux aux TPE, d'octobre à décembre 2017 dont près de la moitié pour leur équipement**

(Banque de France, Financement des micro-entreprises, à fin décembre 2017)

Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

- **84% des PME obtiennent les crédits de trésorerie demandés**

- **Plus de 9/10 (96%) pour les crédits d'investissement**

(Banque de France, 4ème trimestre 2017 enquête auprès de 4000 PME et 2500 TPE)

- **Un accès aussi ouvert pour les TPE :**

- ✓ **85%** des TPE obtiennent les crédits d'investissement demandés
- ✓ **65%** des TPE pour les crédits de trésorerie

- **82% des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé, au premier rang de la zone euro (moyenne 74%)**

(Banque centrale européenne – 1^{er} semestre 2017)



LA DEMANDE DE FINANCEMENT DES PME DEMEURE STABLE

- **24%** des PME ont demandé un crédit d'investissement
- **7%** ont demandé un nouveau crédit de trésorerie

La demande de crédit des TPE demeure au même niveau (11% de demande de nouveau crédit d'investissement).

Leur demande de crédit d'investissement est 2 fois plus faible que pour toutes les PME.



(Banque de France, enquête auprès de 4 000 PME et 2 500 TPE 4ème trimestre 2017)

LES PME OBTIENNENT MAJORITAIREMENT LES CRÉDITS DEMANDÉS

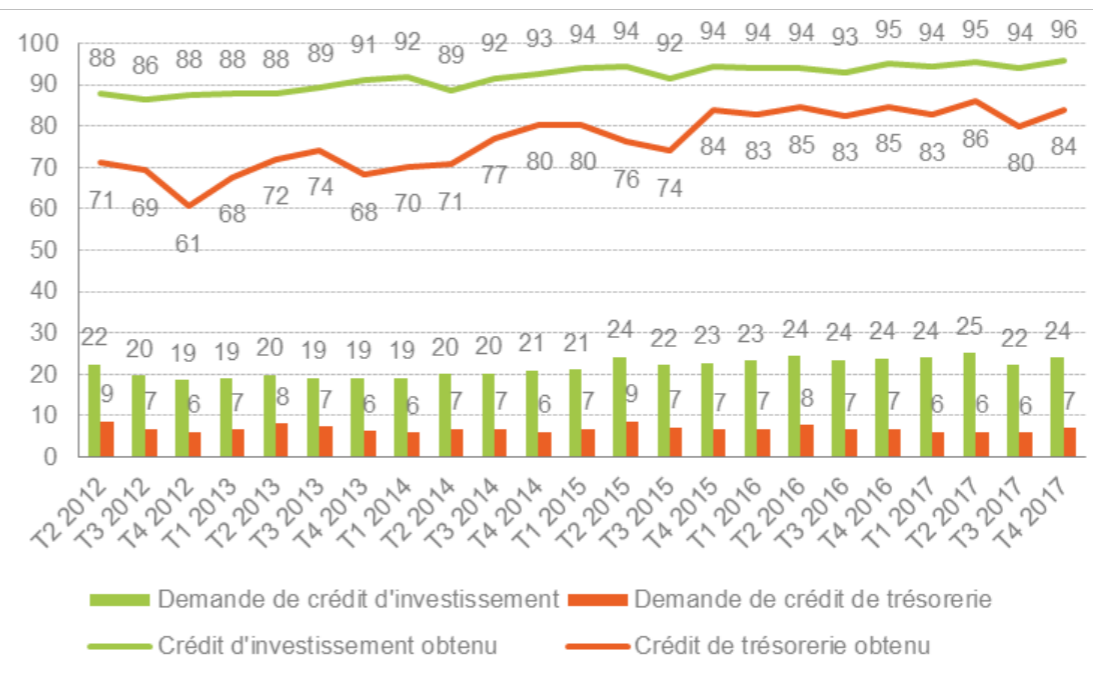
- **96%** des PME ont une réponse positive à leur demande de crédit d'investissement
- **84%** obtiennent le crédit de trésorerie souhaité

(Banque de France enquête auprès des TPE/PME 4ème trimestre 2017)

Moins de **2%** des PME seulement ne demandent pas de crédit à cause d'un éventuel refus

Demande et accès des PME au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



LES TPE SONT AUSSI SOUVENT SATISFAITES...

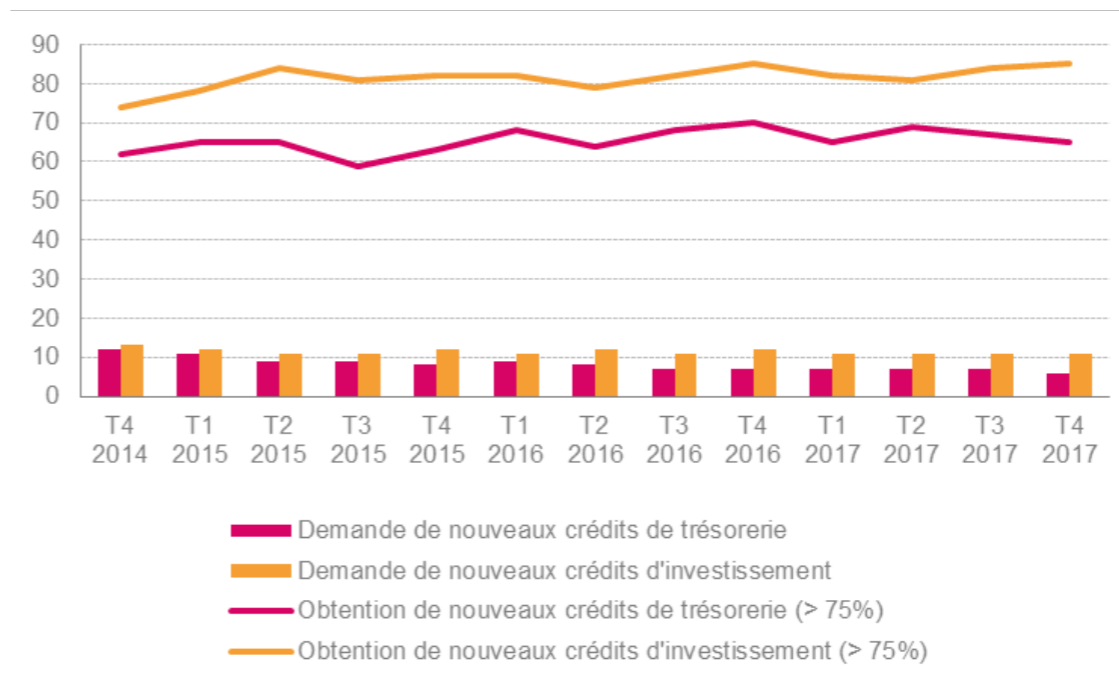
65% des TPE obtiennent le crédit de trésorerie souhaité

(Banque de France, enquête auprès des TPE/PME, 4^{ème} trimestre 2017)

L'accès des TPE aux crédits de trésorerie est favorable :
2/3

Demande et accès des TPE au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



LES ENTREPRISES FONT DE MOINS EN MOINS APPEL À LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

- 2 780 saisines de la Médiation du crédit aux entreprises pour l'année 2016
- En forte baisse depuis le lancement fin 2008 : - 85%

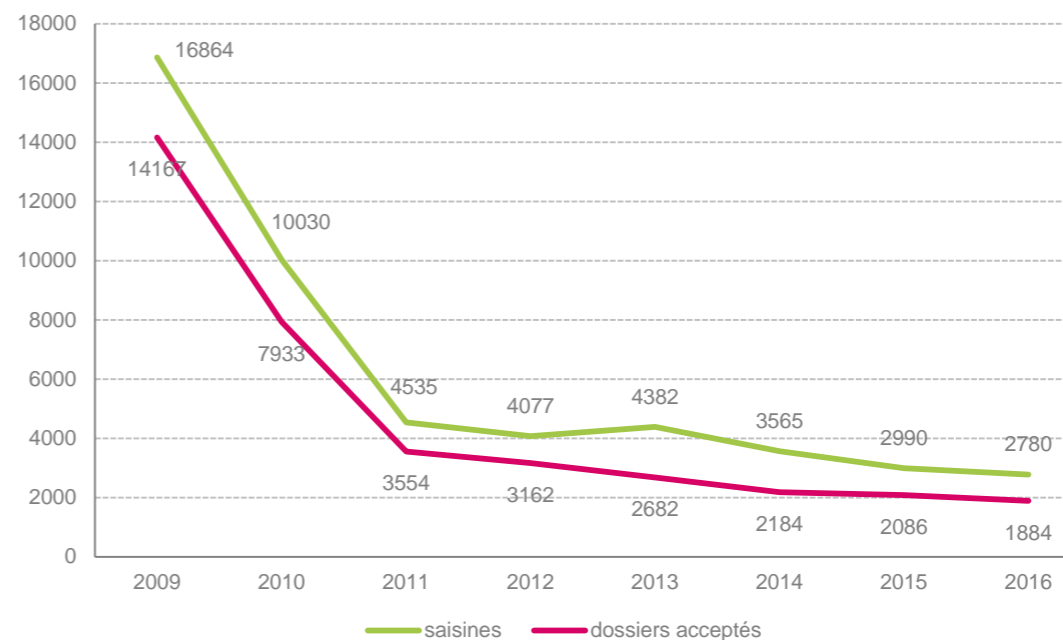
(Rapport 2016 du médiateur du crédit aux entreprises)

- 7%
de saisines
sur un an



Médiation du crédit aux entreprises Saisines et dossiers acceptés

Sources : Rapports de la médiation du crédit



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES MARQUANTES

- **Des mesures mises en œuvre par les banques depuis juin 2014**
 - ✓ **Répondre rapidement** : donner sous 15 jours ouvrés une réponse à toute demande de financement d'un client TPE, à partir du moment où le dossier est complet.
 - ✓ **Expliquer le refus de crédit au client TPE** :
 - Donner systématiquement une explication orale en cas de refus d'accorder un crédit, assurée par l'interlocuteur habituel du client dans la banque,
 - Si un client qui s'est vu refuser un crédit la demande, prévoir la possibilité d'un entretien avec un responsable de la banque.
 - ✓ **Indiquer les recours existants** : indiquer dans les lettres de refus de crédit et de dénonciation les recours possibles, internes et externes, et notamment signaler l'existence de la Médiation du crédit aux entreprises.
 - ✓ **Développer une meilleure information sur le financement de la trésorerie et du court terme** : un guide pédagogique « Financement court terme des TPE » est élaboré et diffusé par la FBF (disponible sur www.fbf.fr et www.lesclesdelabanque.com).
 - ✓ Favoriser une plus grande stabilité des conseillers TPE dans leurs fonctions.
- **L'Observatoire du Financement des Entreprises constate l'avancée des relations banques-TPE/PME (rapport du 26 novembre 2015)**

« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé »



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES MARQUANTES

4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (4 juillet 2016)

- ✓ **La réalisation d'un glossaire** pour mieux comprendre la tarification de chaque solution présentée dans les plaquettes.
- ✓ **La mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires par produit de financement court terme** dans les plaquettes à destination des professionnels et des TPE.
- ✓ **La proposition systématique d'un rendez-vous annuel** entre le professionnel / dirigeant de TPE et son banquier pour faire le point sur ses besoins de financement court terme.
- ✓ **La création d'un nouveau service** d'information récapitulant de façon agrégée les frais annuels payés l'année prochaine (2017) pour les produits de financement bancaire court terme les plus utilisés par les TPE et les professionnels.



PME : VOTRE SITE DÉDIÉ



- **Site pratique et dédié aux PME**
- **Des réponses aux questions quotidiennes** : Parler avec son banquier ? Préparer un projet ? Financer sa trésorerie ...
- **Des témoignages, des reportages, des vidéos avec des chefs d'entreprises, des banquiers locaux ...**



PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ **105 Comités des banques FBF** partout en France :

- Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...

- **DES RENCONTRES BANQUES-PME EN RÉGION DEPUIS 2009**

- ✓ **15 réunions** chaque année

- Près de 5 000 PME participantes
- Thématiques : sécurité, innovation, trésorerie, développement / croissance
- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME



DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (1/2)

- **LES RESTRICTIONS SUR LA TAILLE DES BILANS DES BANQUES :**

- ✓ Avec près de **16% du total de l'actif des banques**, les crédits aux entreprises représentent une des premières exposition des établissements de crédits français.
- ✓ Or l'instance de réglementation internationale (Comité de Bâle) travaille actuellement sur **la révision du ratio de levier**, qui correspond au rapport des fonds propres d'une banque sur le total des engagements de la banque (bilan et hors-bilan). Actuellement fixé à 3%, le Comité de Bâle a annoncé vouloir réviser à la hausse le calibrage de ce dernier.
- ✓ Dans un contexte européen d'intermédiation forte (les financements qui passent par les bilans bancaires) ce ratio **est extrêmement pénalisant et contraignant** pour les banques européennes et françaises dans leur volonté d'augmenter encore le volume de financement.

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (2/2)

● LE RENCHÉRISSEMENT DU COÛT DU CAPITAL :

- ✓ Ces instances de réglementation internationales et européennes travaillent également à la **révision du traitement prudentiel** des risques portés par les banques.
- ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
- ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire **à contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement.

● LES NOUVELLES NORMES COMPTABLES PLUS DISCRIMINANTES :

- ✓ Le **nouveau modèle de provisionnement prévu par IFRS 9 basé sur les « pertes attendues »**, pourrait conduire à un renchérissement du coût du crédit afin de compenser en partie les hausses de provisionnement et/ou un resserrement des conditions d'octroi afin de limiter les expositions des banques à une clientèle plus fortement exposée à une dégradation future de la qualité du risque de crédit.